



Depuis trop longtemps les gouvernements successifs ont considéré la DGFIP comme **un réservoir d'emplois à supprimer : près de 50 000 de 2002 à 2023 !**

Alors quand le ministre et la DG se félicitent d'uniquement **850 suppressions supplémentaires d'emplois à la DGFIP**, s'agit-il d'une touche d'humour tout a fait déplacée ou d'une vraie provocation ? D'autant que, moins nous sommes nombreux, plus une suppression d'emploi fait mal ! C'est montrer bien peu de considération envers les collègues et ce qui devrait être nos missions de service public.

Faudrait-il applaudir lorsque la DG estime unilatéralement les **gains de productivité** liés à la suppression de la TH sur les résidences principales, à la suppression de la contribution à l'audio visuel public, au recours à l'intelligence artificielle, au NRP, au zéro cash, à l'API management, à la GMBI, au E-enregistrement, au Foncier innovant... **à 2 000 emplois temps pleins (ETP)**. Les collègues apprécieront de savoir que, en plus de remettre en cause des missions, la DG estime que les agents n'auraient plus grand-chose à faire !

Avec son raisonnement imperméable à toute notion de condition et de sens au travail, de qualité du service rendu, de rôle des missions fiscales, comptables et foncières... **le gouvernement, les ministres et la DG mènent la DGFIP à sa perte.**

Comme à chaque annonce, les documents du CTR visent à minimiser les suppressions avec le solde positif des transferts d'emplois (684). Mais là aussi il y a tromperie. Les transferts d'emplois ne minorent pas les suppressions d'emplois, car ils correspondent à des transferts de charges le plus souvent sous-estimées et déstabilisent les services fournisseurs qui subissent par ailleurs les suppressions d'emplois.

S'il nous était donné les moyens de réaliser pleinement toutes nos missions, il n'y aurait plus besoin de recourir à tous ces cabinets privés de conseils qui « se payent sur la bête », d'externaliser des missions comme auprès des buralistes ou d'embaucher des contractuels précaires en lieu et place de fonctionnaires assermentés !

Un des chemins emprunté par la DG reste la remise en cause de tout notre réseau de proximité de pleine compétence. Avec entre autre un recentrage sur les services à compétence nationale et les directions nationales et spécialisée, c'est en fait 1352 suppressions d'emplois qui frappent toutes les directions départementales et régionales ! Quant à la démétropolisation, elle a entraîné la relocalisation de 618 emplois sans mission de service direct à la population locale.

**Et les catégories B et C paie un lourd tribu dans ces suppressions d'emplois puisqu'elles supportent 24,5 % et 70 % des suppressions.**

EMPLOIS Directions départementales											
AGF IP	AFI P	AFI PA	IP	Idiv HC	Idiv CN	Ide x HC	Ide x CN	A	B	C	PLF 202 3
0	- 3	48	92	- 1 45	- 1 34	0	1	68	- 3 34 dont 40 Bgé o	- 9 55	- 1 362

**Ainsi, plutôt que d'investir dans un service public au service de la population et de la société, d'augmenter nos salaires et revaloriser pour toutes et tous notre indemnitaire, la DG réaffirme à l'occasion de ce CTR la poursuite et l'amplification des contre-réformes.**

fichiers:



[Télécharger ctr\\_suppression\\_emploi\\_dgfip\\_16\\_12\\_22.pdf](#) (481.19 Ko)

**Public:** [Infos / actions](#)  
[CTR](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---